

Valable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012

## Informations

Vous avez choisi de demander un accompagnement (Relation d'aide, Coaching, Supervision ou autre) à la Montagne de prière de Saint-Loup.

Nous nous engageons en tant qu'accompagnant dans le cadre de nos entretiens :

- ◆ À mettre nos dons, nos compétences, notre écoute à votre service.
- ◆ À respecter la confidentialité de ce qui sera partagé.
- ◆ À être vrai avec vous.
- ◆ À être bienveillant avec vous.

De votre côté, en tant qu'accompagné, vous vous engagez :

- ◆ À être actif/active pendant les entretiens et entre chaque séance.
- ◆ À prendre la responsabilité de ce que vous souhaitez travailler lors de chaque séance.
- ◆ À venir aux séances programmées.
- ◆ À vous acquitter de votre participation financière

Privé (couples et individuel) :

- Séance avec deux accompagnants : Frs 120.-
- Séance avec un accompagnant : Frs 80.-

Entreprise, institution :

- Séance avec deux accompagnants : Frs 150.-
- Séance avec un accompagnant : Frs 100.-

○

Groupe (min 4 personnes) :

- Supervision (par personne, par heure) : Frs 30.-

**Toute séance programmée est due sauf en cas d'annulation au moins une semaine à l'avance. Si cette annulation tardive est due à un cas de force majeure (maladie ou accident), seule une contribution administrative de Frs 20.- est facturée.**

**Si ce tarif vous empêche de bénéficier de nos prestations, vous pouvez nous le faire savoir et nous chercherons un arrangement.**